



*Conférence Permanente  
du Développement  
Territorial*

## Spécificités du développement territorial des espaces ruraux

### Les outils informels

### Thème 2 : Chartes de « vivre ensemble »

## Pourquoi des chartes de vivre ensemble ?

Dans les communes qui connaissent une importante arrivée de néoruraux → méconnaissance des réalités de ces territoires, individualisme.

Le lien avec le milieu agricole s'est fortement distendu.

Les plans de secteur en rubans créent de longues zones de contact entre résidentiel et agricole → risques de frictions.

## A l'initiative de qui ?

Une commune, en interne ou via une Opération de Développement rural

Un ensemble de communes : GAL, Parc naturel

Parfois à l'initiative de fédérations agricoles

## Des contenus et des formats très variés

Charte = engagement de toutes les parties. Plutôt des guides ou brochures d'information/sensibilisation

Souvent destinés aux nouveaux arrivants. Relations avec les agriculteurs ou entre tous les habitants

≠ formes : brochures didactiques, personnalisation, BD, + solennel (engagements des parties)... Dépliant, livret, page internet, panneaux routiers...

## Modèle de charte de l'UVCW

« La vie à la campagne est rythmée par les personnes qui y vivent, qui y travaillent ou qui viennent s'y promener (fonction résidentielle, fonction économique et fonction de loisirs). Les intérêts des uns ne correspondent pas toujours aux intérêts des autres. Il convient donc de comprendre les raisons d'agir de chacun et de communiquer, pour ne pas que des incompréhensions se transforment en conflits.

Le développement de l'espace rural, au travers du tourisme, de l'extension d'activités commerciales ou industrielles, ou encore de l'accroissement de l'habitat peuvent en effet entrer en concurrence avec le bâti existant et la fonction agricole ou forestière, historiquement dominants. Il convient alors de trouver un équilibre le plus juste possible entre ces différentes fonctions pour qu'elles puissent coexister. Cet équilibre est en constante évolution.

### UN TERRITOIRE AVANT-TOUT AGRICOLE OÙ DIFFÉRENTES FONCTIONS COHABITENT

La fonction agricole, qui autrefois organisait la vie dans les villages, a beaucoup évolué. Les agriculteurs doivent faire face à différentes contraintes. Voici donc quelques informations pratiques relatives à ce métier rythmé par les saisons. (...)

### UN TERRITOIRE OU IL FAIT BON VIVRE

La vie à la campagne impose, pour que chacun puisse profiter du calme et de l'air pur qui la caractérisent, des comportements adéquats. En tant que citoyen respectueux du cadre de vie, certaines règles doivent être respectées. Certains comportements peuvent en outre être sanctionnés. (...).

### UN ESPACE RURAL À PRÉSERVER

L'espace rural est parsemé de sentiers, chemins et routes. Autant de lieux communs que tout le monde se doit de partager, et de respecter (...). »

## Ruralité

### Charte de la Ruralité

# Modèle de charte pour mieux vivre ensemble en milieu rural



TOM DESCHUTTER DIRECTEUR

La Charte de la Ruralité a pour objectif de rassembler les éléments essentiels à la compréhension de la vie rurale et de son rythme, afin de permettre aux nouveaux habitants, néoruraux, mais également aux citoyens des villages de mieux comprendre et d'accepter les impératifs de la vie à la campagne.

**L**E MODÈLE PROPOSÉ ABorde plusieurs thèmes, mais peut être adapté en fonction des circonstances locales, le cas échéant avec une commission locale afin d'assurer la bonne appropriation du document par les citoyens.

Ce modèle de charte pour mieux vivre ensemble en milieu rural a été élaboré par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, avec l'appui de sa Commission Rurale, commission conjointe à la Fondation rurale de Wallonie.

#### Modèle de Charte

A consulter sur



uvcw.be

La vie à la campagne est rythmée par les personnes qui y vivent, qui y travaillent ou qui viennent s'y promener (fonction résidentielle, fonction économique et fonction de loisirs). Les intérêts des uns ne correspondent pas toujours aux intérêts des autres. Il convient donc de comprendre les raisons d'agir de chacun et de communiquer, pour ne pas que des incompréhensions se transforment en conflits.

Le développement de l'espace rural, au travers du tourisme, de l'extension d'activités commerciales ou industrielles, ou encore de l'accroissement de l'habitat, peuvent en effet entrer en concurrence avec le bâti existant et la fonction agricole ou forestière, historiquement dominants. Il convient alors de trouver un équilibre le plus juste possible entre ces différentes fonctions pour qu'elles puissent coexister. Cet équilibre est en constante évolution.

#### Un territoire avant tout agricole où différentes fonctions cohabitent

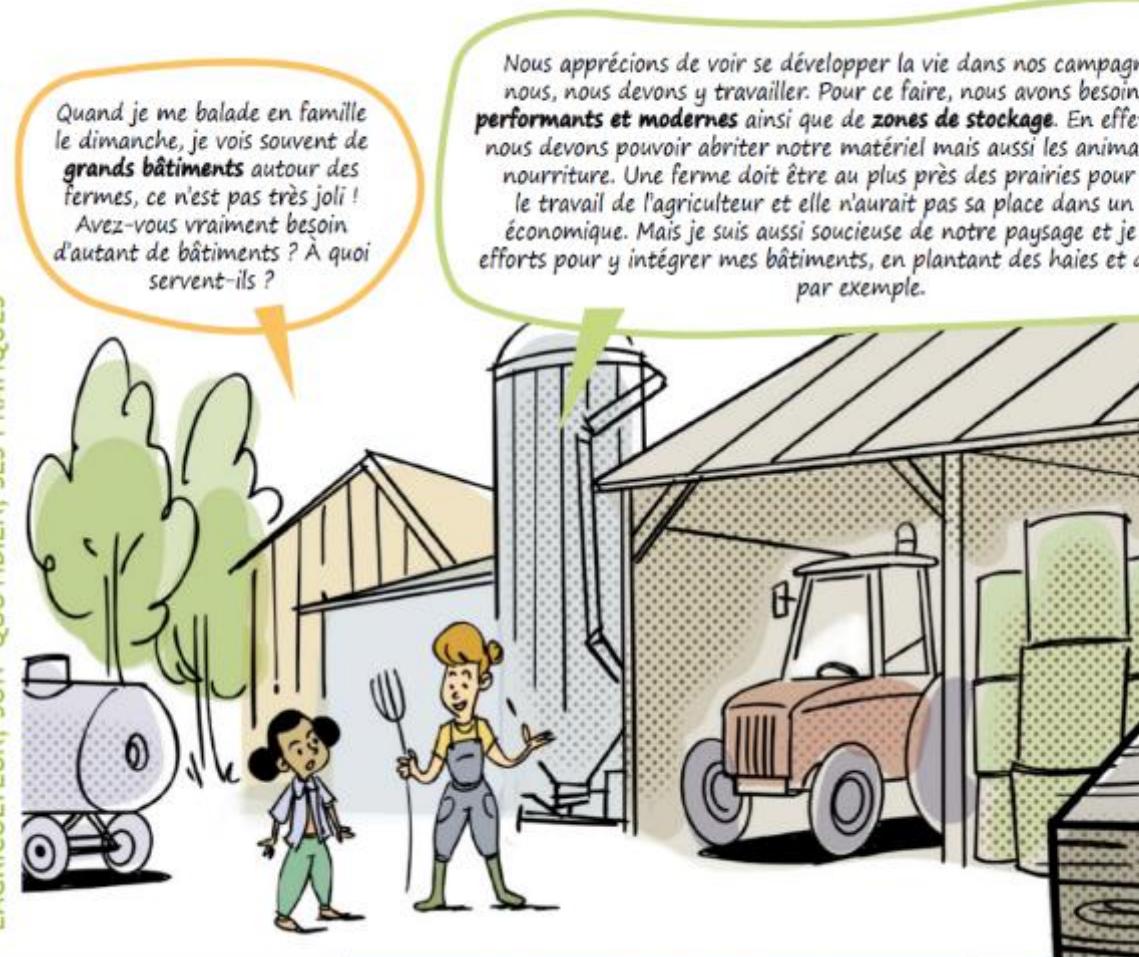
La fonction agricole, qui autrefois organisait la vie dans les villages, a beaucoup évolué. Les agriculteurs doivent faire face à différentes contraintes. Voici donc



quelques informations pratiques relatives à ce métier rythmé par les saisons. Au printemps, l'agriculteur sème l'orge, l'avoine, le lin, les betteraves, le maïs et plante ses pommes de terre. C'est aussi la période où il pâture et épand ses engrangés et où le bétail retourne en pâture. L'été est la saison des moissons et des récoltes de l'escourgeon, du blé, du colza, etc. Les moissonneuses et baloteuses sont alors nombreuses sur les routes. C'est aussi à ce moment-là qu'il faut récolter

## Des contenus et des formats très variés

L'AGRICULTEUR, SON QUOTIDIEN, SES PRATIQUES



<https://galpaysdeherve.be/?RessourceS>

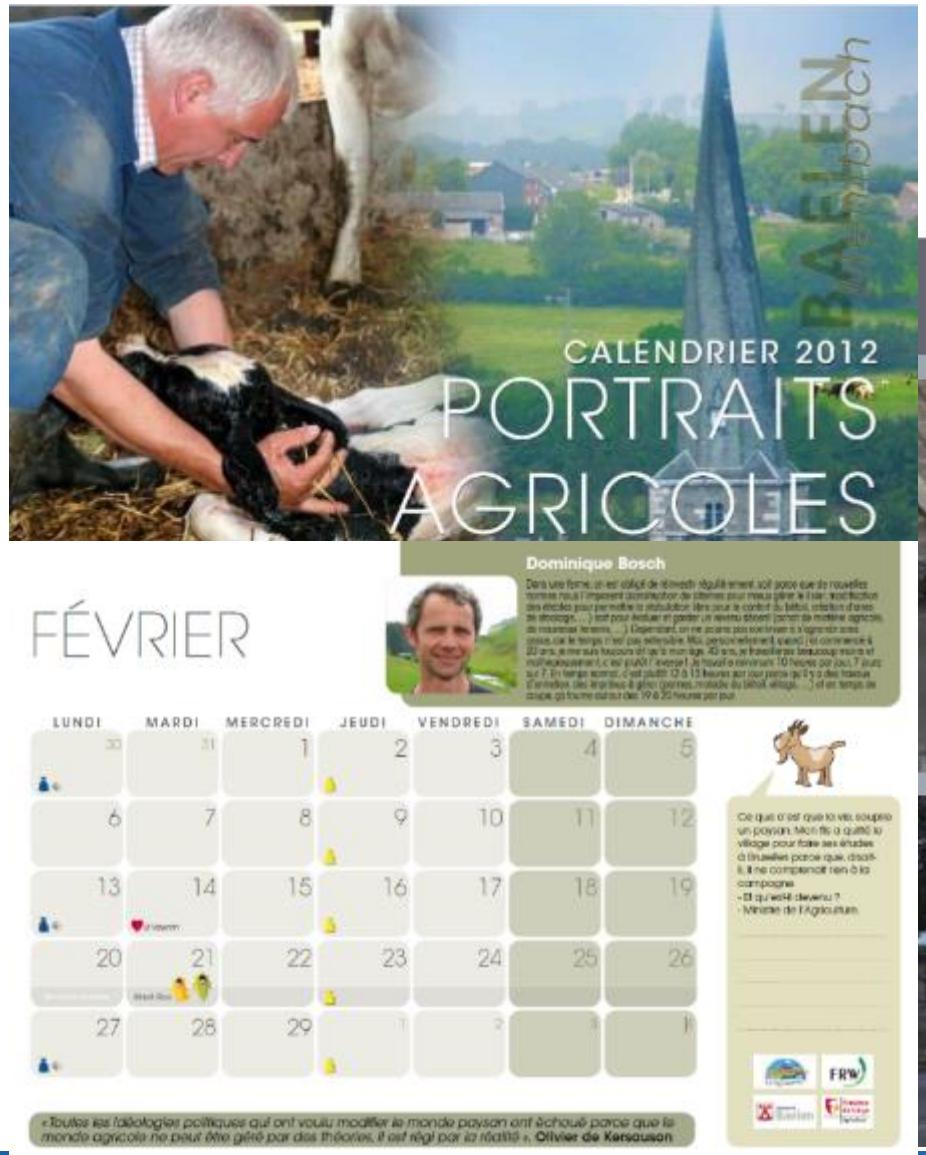
Un brin de convivialité, ça vous botte ?

Calendrier de la convivialité au Pays de Herve

L'HABITANT, SON QUOTIDIEN, SES PRATIQUES



**Des contenus et des formats très variés**



metier

conditions, matériel en panne, ...

- Les législations demandent des investissements lourds : quotas, mises aux normes (citerne)
  - Les fluctuations des prix du lait peuvent mener les agriculteurs à la faillite (En 2008, la « crise Pour un jeune dont les parents ne sont pas agriculteurs, il est extrêmement difficile de démarquer un bâtiment, acheter du matériel demande de s'endetter pour plusieurs dizaines d'années. Le manque de travail, le peu de congés, les contraintes de la traite, la difficulté de trouver un(e) compag

« Un agriculteur doit savoir mettre la main à tout, gérer ses bêtes comme ses véhicules et de temps en temps, on lui demande aussi de se



Le saviez-vous ?  
A Baelen, le

## Des contenus et des formats très variés

Charte axée sur les relations avec le monde agricole



Braine-le-Comte

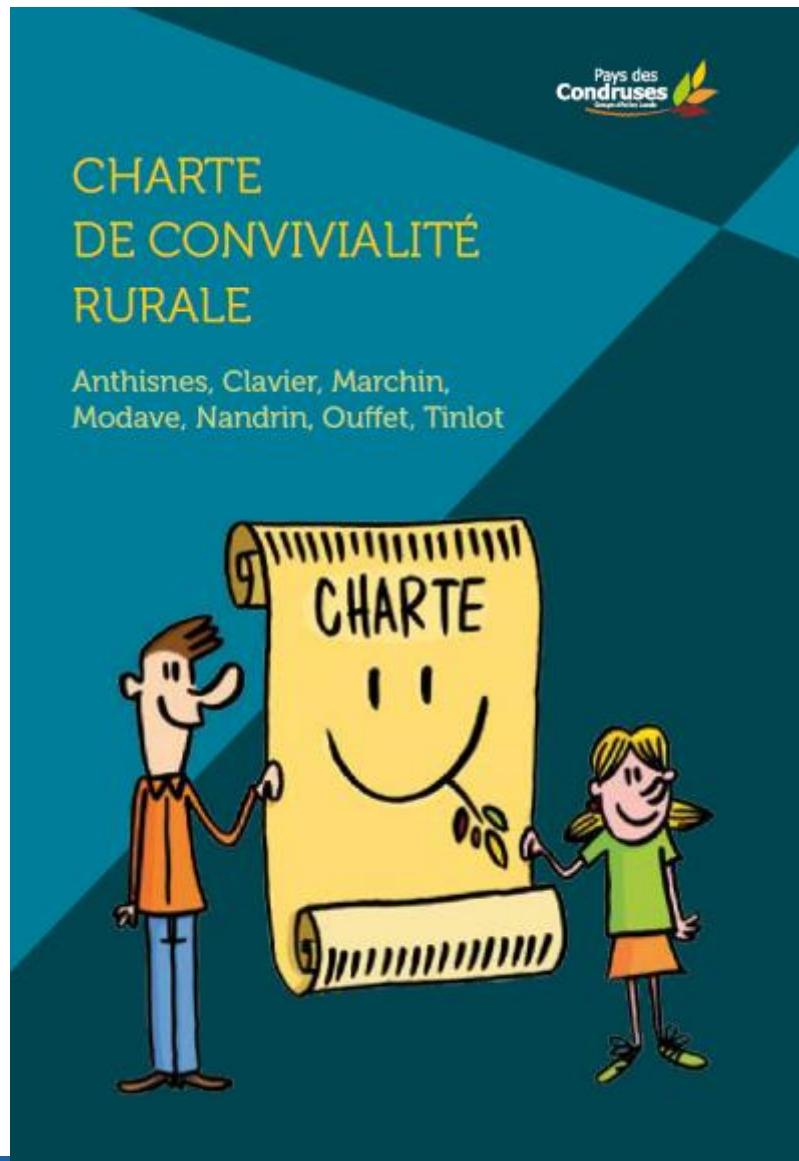


Charte Agriculture :  
« Mieux se connaître et mieux se comprendre »



<http://www.braine-le-comte.be/upload/files/charter-agriculture-2015.pdf>

## Des contenus et des formats très variés



## Charte à l'échelle du GAL, de portée plus large

[https://www.galcondruses.be/wp-content/uploads/2019/12/Charte\\_web.pdf](https://www.galcondruses.be/wp-content/uploads/2019/12/Charte_web.pdf)

### CONVIVIALITÉ VILLAGEOISE

Pour mieux se comprendre et se connaître entre habitants, pour donner vie à nos villages, n'hésitons pas à prendre part aux différentes activités et festivités organisées. Les fêtes de village manquent parfois de bénévoles pour assurer la relève ; les fêtes de l'école sont l'occasion de donner un coup de main et de rencontrer d'autres parents ; les journées «fermes ouvertes» permettent aux agriculteurs de nous faire partager leur métier avec plaisir et passion. Toutes ces occasions de rencontres contribuent à la convivialité de nos villages et évitent qu'ils ne deviennent des «cités dortoirs».

Afin de ne pas voir disparaître les petits commerces de proximité, je les soutiens en y faisant mes emplettes. Ils contribuent à l'animation et à la vie de la commune ainsi qu'à la diversité de nos villages. Je préfère les produits locaux et du terroir. Ainsi je favorise une agriculture familiale, de chez nous et je limite mes déplacements.

Nos rues de campagne sont des espaces à partager entre tous les usagers. Respectons les limitations de vitesse dans nos villages et adoptons une attitude courtoise et non-agressive.

Soyons patients et indulgents lorsque les convois agricoles ralentissent la circulation. S'il en a la possibilité, l'agriculteur se rangera sur le côté et nettoiera le plus rapidement les routes salies par son activité. En attendant, profitons du paysage et ne mettons personne en danger en essayant de dépasser.

En tant qu'agriculteur, je réfléchis à l'endroit qui dérange le moins pour stocker le fumier, de manière à éviter l'écoulement de jus sur la route ou dans les ruisseaux, les odeurs et les désagréments visuels. Par courtoisie, j'éviterai si possible d'épandre les effluents d'élevage les week-ends et jours fériés.

Parmi les charmes de la campagne, il y a le calme... Nous l'appréciions tous. Veillons à respecter la tranquillité du voisinage en évitant les nuisances sonores tonitruantes qui se répètent ou se prolongent. Mais sachons aussi faire preuve d'indulgence... Les agriculteurs sont soumis à divers impératifs (conditions climatiques, temps limité pour la récolte,...) qui les amènent parfois, bien qu'ils ne le souhaitent pas, à travailler durant la nuit (moisson, ramassage de céréales, ouvrages demandant une urgence et ne tolérant aucun délai).

Soyons compréhensifs vis à vis du bruit qui en résulte. De même, une petite fête de temps à autre, une radio qui s'envole,... peuvent aussi être tolérés. Et, pensons-y, un voisin prévenu sera plus conciliant.

Être propriétaire d'un chien n'est pas anodin, il est important de l'élever dans de bonnes conditions. Tenons-le en laisse s'il a tendance à être agressif ou à effrayer le bétail. Combien de troupeaux n'ont pas pris la clé des champs suite à un abolement de chien ? Je m'arrange pour qu'il n'aboie pas en permanence. Je ne le laisse pas non plus faire ses besoins sur la voie publique ni dans le jardin d'autrui.

Par courtoisie, je veille à ne pas incommoder les voisins par des éclairages puissants ou mal dirigés, même s'il est à la mode d'éclairer les jardins et les terrasses.

LE  
SAVEZ  
-VOUS ?

Savez-vous que les travaux de tonne et de tronçonnage sont à éviter les dimanches et jours fériés ?



Des contenus et des formats très variés

# Charte de la ruralité



## Ville du Roeulx



<https://www.leroeulx.be/ma-commune/environnement/charte-de-la-ruralite/charte-de-la-ruralite-ville-du-roeuilx.pdf>



### Introduction

La vie à la campagne est rythmée par les personnes qui y habitent, y travaillent ou viennent s'y promener. Les intérêts des uns ne correspondent pas toujours aux intérêts des autres. Par conséquent, il convient de connaître les raisons d'agir de chacun et d'en discuter car la méconnaissance des activités et des obligations des uns et des autres peut mener à des incompréhensions, voire à des conflits.

Le milieu rural est en pleine mutation et la population y est de plus en plus diversifiée. L'urbanisation de nos campagnes est une réalité mais la ruralité reste bien présente et évolue. Il est donc important de trouver l'équilibre le plus juste possible afin que tous puissent coexister.

Le document que nous vous présentons reflète la réelle volonté de rapprocher tous les citoyens de Gottignies, Le Roeulx, Mignault, Thieu et Ville-sur-Haine. Cette charte invite chacun d'entre nous à s'engager pour améliorer le cadre de vie au plus grand bénéfice de toutes et tous. Le plaisir de vivre dans notre entité dépend de chacun d'entre nous.

Damien SAUVAGE  
Echevin de la ruralité

Benoît FRIART  
Député-Bourgmestre

# Des contenus et des formats très variés

## Les Bons Villers – extrait du site internet

### Guide de Bonne Entente Rurale

Vous avez fui les tumultes de la ville pour venir chercher la quiétude et le bon air dans notre belle campagne ? Félicitations, vous avez fait le bon choix! Bonsvillersois de souche ou d'adoption, que vous travailliez dans notre belle entité ou à l'extérieur, étudiant, retraité, agriculteur, jardinier amateur, marcheur, cycliste ou passionné de nature, chacun d'entre vous constitue une facette de notre belle commune.

Et si nous essayions tous de comprendre les richesses et la biodiversité de nos campagnes afin de mieux les respecter et les défendre ?

Notre patrimoine rural constitue notre ADN. En le protégeant, nous préservons également notre identité. Cette campagne qui vous a vu naître ou que vous avez adoptée est rythmée au fil des saisons. En quelques pages, nous allons vous faire (re)découvrir ses activités et, nous l'espérons, vous guider au mieux pour contribuer à la bonne entente de tous, ensemble ...

### Pourquoi un « Guide de Bonne Entente Rurale » ?

Ce guide de bonne entente rurale est destiné à tous les acteurs du monde rural bonsvillersois. Nous avons décidé de le **rééditer** parce que nos campagnes changent, tout comme notre population.

Certains n'y verront que du bon sens et du respect mais pour d'autres, il n'est pas toujours facile de comprendre le fonctionnement de l'activité agricole. Nous espérons que ce guide nous permettra de mieux nous comprendre malgré nos différences, afin de tirer parti de celles-ci et de cohabiter ainsi de manière plus harmonieuse.

<https://www.lesbonsvillers.be/ma-commune/services-communaux/secretariat-general/publications/gber-final.pdf>

### LES AGRICULTEURS SONT SOUMIS À DES RÈGLES...

Les règlements communaux encadrent cette importante activité agricole sur notre territoire. Ils concernent notamment les dépôts de fumier sur les champs (ceux-ci doivent se trouver à une distance minimum de 3m du bord du champ), les risques d'érosion et de coulées boueuses (exemple : planter à contresens de la pente) ou le nettoyage des chaussées après son passage.

Comme expliqué plus haut, les aléas de ce métier ne permettent pas toujours le respect immédiat de ces règles. Si vous constatez une anomalie, vous pouvez le signaler à l'agent constataleur de la Commune ([environnement@lesbonsvillers.be](mailto:environnement@lesbonsvillers.be)).



### ...ET LES HABITANTS AUSSI !

La campagne est composée de nombreux bruits et notamment ceux provenant des habitants eux-mêmes. Il se peut qu'un de vos voisins adopte un chien qui aboie dès qu'il perçoit du mouvement, qu'un autre voisin mette en route sa tondeuse à gazon juste quand vous apprétiez à faire une petite sieste au soleil, ou qu'un troisième invite 40 personnes pour une fête surprise à l'occasion des 18 ans de sa fille. Vous aussi, vous êtes soumis à certaines règles dans le cadre de vos activités ! La tonte est autorisée entre 8h et 21h (en semaine et le samedi), et entre 10h et 12h les dimanches et jours fériés. Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leur animal



n'incommode pas le voisinage. Il en va de même pour la musique après 22h. Les voisins apprécieront certainement que vous teniez compte d'une situation particulière dans la mesure de vos possibilités (en évitant, par exemple, d'effectuer des tâches bruyantes pendant la sieste de leur jeune enfant).

La meilleure recette pour favoriser une bonne entente dans le voisinage est toujours de se réunir en toute convivialité autour d'un apéro, d'un barbecue... Cela vous permettra peut-être d'aborder certains sujets délicats dans un contexte plus détendu et, pourquoi pas, d'instaurer une dynamique d'entraide au sein de votre quartier.

## Des contenus et des formats très variés

Exemple français (Département du Cher) : réalisée par la Chambre agricole ; info sur le calendrier des travaux ; véritable charte : engagements de chacun

# Les engagements de chacun

Vivre en milieu rural, c'est faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citoyens-citadins. Communiquer et dialoguer facilitent le bon voisinage et permettent de profiter pleinement d'une qualité de vie différente et saine.

### Mes engagements en tant qu'agriculteur (en respectant la réglementation en vigueur) :

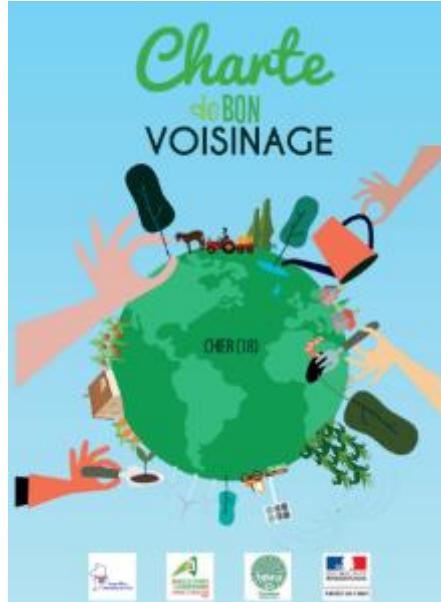
- Être à l'écoute et mieux faire connaître mon activité et mes projets
- Prévenir mes voisins en cas d'activité exceptionnellement prolongée et intense
- Sur la route, veiller à signaliser mes engins agricoles et éviter au maximum de souiller la route
- Appliquer les produits phytosanitaires pour soigner la culture en place
- Enfouir le plus rapidement possible les matières organiques
- Elaguer mes haies

### Mes engagements en tant qu'élu :

- Faire appliquer la réglementation
- Anticiper et être force de proposition pour éviter tout conflit de voisinage
- Veiller à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes liées à l'agriculture
- Assurer dans ma commune la circulation des engins agricoles
- Elaguer mes haies conformément à la réglementation en vigueur

### Mes engagements en tant que particulier :

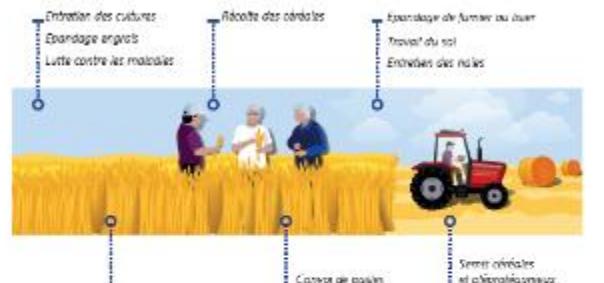
- Comprendre le métier d'agriculteur en nouant un dialogue constructif
- Respecter la nature et ne pas y jeter mes déchets y compris végétaux
- Tenir mon chien en laisse
- Emprunter les chemins ruraux ou de randonnée, et ne pas traverser les prairies ou les champs sans autorisation
- Faciliter le passage des véhicules agricoles et adapter la vitesse aux conditions de circulation
- Elaguer mes haies conformément à la réglementation en vigueur.



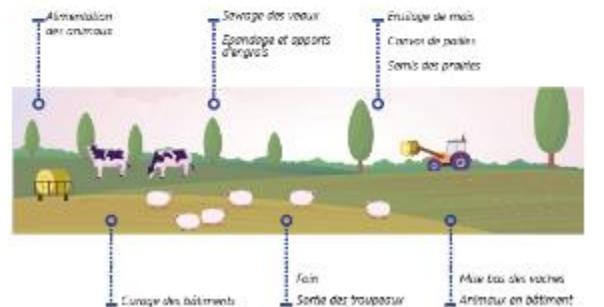
[https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Centre-Val-de-Loire/122\\_Inst-Centre-Val-de-Loire/Votre\\_Chambre/CA18/18\\_AccueilCA/Plaquette-Charte-Bon-Voisinage-CHER-Diffusion-BD.pdf](https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Centre-Val-de-Loire/122_Inst-Centre-Val-de-Loire/Votre_Chambre/CA18/18_AccueilCA/Plaquette-Charte-Bon-Voisinage-CHER-Diffusion-BD.pdf)

## Calendrier des travaux

### GRANDES CULTURES



### VOISINAGE



## Des contenus et des formats très variés

- Durée de vie très variable, parfois liée à une mandature.  
*Exemple : modèle de Charte de l'UVCW : basé sur l'examen d'une douzaine de chartes en 2012, dont la moitié n'est plus accessible à l'heure actuelle.*
- Peu de liens avec l'urbanisme (parfois autres chartes : paysagères ou urbanistiques)  
Pourtant l'intégration urbanistique et paysagère d'une habitation et de ses abords est un élément majeur de l'intégration dans une communauté rurale.

